



# Fondation de prévoyance « PACT »

Rue de Malatrex 14 - 1201 Genève  
Tél. 022 949 19 19 - Fax 022 949 19 20  
www.ccb.ch  
CH64 0900 0000 1200 4493 3

## RAPPORT DU PRESIDENT SUR L'EXERCICE 2024

---

présenté au Conseil de fondation du 11 juin 2025

\* \* \* \* \*  
\* \* \* \* \*  
\* \* \* \*  
\* \*  
\*  
\*

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous présenter, le rapport annuel pour 2024 de notre institution de prévoyance.

## **1. Introduction**

Pour l'année 2024, la PACT affiche un degré de couverture de 115.3%. La performance nette a été de 6.14%.

En 2023, la PACT affichait un degré de couverture de 113.4% avec une performance nette de 3.68%.

Avant de poursuivre notre ordre du jour, voici un bref rappel des activités du Conseil durant l'année écoulée.

## **2. Activités du Conseil de fondation**

Celui-ci s'est réuni 3 fois, soit les 30 mai, 30 août et 28 novembre 2024.

**Durant la séance du mois de mai 2024, les points suivants ont été traités :**

- Démission de Madame Patricia Perréard
- Approbation des rapports et décharge à l'administration pour l'exercice 2023.
- Confirmation des mandats de l'actuaire-conseil, de l'organe de révision et du consultant institutionnel.
- Point de situation sur la Fondation Hypotheka.
- Rapport Coninco du 1<sup>er</sup> trimestre 2024.
- Point de situation sur la gérance des immeubles PACT :
  - Attribution du mandat d'étude pour un montant de CHF 30K au Comptoir Immobilier pour analyser en détail la variante 2 du CECB+.

Ensuite, les membres ont pris note de la pondération des placements collectifs non transparents et se sont prononcés à l'unanimité pour la poursuite de la politique de placement. Les principes de loyauté ont été attestés par les membres du Conseil.

**Durant la Journée au vert du 30 août 2024, l'expertise actuarielle au 31 décembre 2023 a été analysée en détail avec le concours de M. Romanens de Pittet Associés.**

**Durant la séance du mois de novembre 2024, les points suivants ont été traités :**

- Nomination de Madame Elisabeth Fernandez Gautschi pour combler la place vacante pour représenter les bénéficiaires en activité.
- Point de situation sur la Fondation Hypotheka.
- Rapport de Coninco au 30 septembre 2024.

- Validation de la proposition de Coninco de remplacer le fonds indiciels IST Globe Index SRI sortant par la version classique du fonds indiciel IST Globe Index.
- Validation de la proposition de Coninco de remplacer le fonds indiciel IST Europe Index SRI sortant par un fonds indiciel classique, soit le produit iShares Core MSCI Europe.
- Validation de la proposition de Coninco d'investir le montant de CHF 1'500'000.- en immobilier au travers de la Fondation Greenbrix.
- Validation des recommandations de Pittet suite à l'expertise actuarielle.
- Validation des recommandations de Coninco pour la congruence Actif /Passif, soit :
  - Conserver l'allocation stratégique actuelle
  - Adapter divers marges d'ajustements et indices de référence.
- Décision de créditer les comptes d'épargne des actifs de 2.5% et de verser une rente supplémentaire à tous les bénéficiaires pour autant que le degré de couverture ne soit pas inférieur à 110% au 31 décembre 2024.
- Adoption du règlement du système de contrôle interne.
- Approbation de la matrice des risques du système de contrôle interne (SCI).
- Adoption des modifications réglementaires des articles 8a, al.1. 31 al.1&2 et 79 al.1 demandées par l'ASFIP.
- Point de situation sur l'immobilier.

### 3. Conclusion

Je conclus en adressant mes plus vifs remerciements

- à vous, Mesdames et Messieurs du Conseil, ainsi qu'à l'administration.

pour votre contribution des plus actives à la bonne gestion de notre institution.

Le président :



Pierre-Alain L'Hôte